

Dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER), l'Association pour l'Emergence d'un projet commun de développement des agglomérations d'Alès et de Nîmes a répondu, en 2008, à l'appel à projet "Développement urbain".

[agrandir la carte](#)

## **Axes d'intervention et actions sur le territoire de Nîmes Métropole**

Le projet "Développement urbain" prend appui sur la démarche initiée par les agglomérations d'Alès et de Nîmes en développant 3 axes majeurs pour le développement des quartiers.

### **Axe 1 : améliorer la mobilité et l'accessibilité des quartiers**

Il regroupe les actions de développement des modes de transports

- Lancement de la démarche du contrat d'axe Alès-Nîmes ;
- Renforcement de l'intégration urbaine par la mise en accessibilité des points d'arrêt transports en commun et l'aménagement de cheminements piétonniers.

Il comprend aussi des actions de désenclavement des quartiers par le biais des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) :

- Déploiement de la cyber base emploi de l'agglomération Nîmoise ;
- Désenclavement numérique des quartiers.

Il permet de faciliter la communication entre les deux agglomérations d'Alès et de Nîmes par le financement d'un équipement de visioconférence pour chacun des deux territoires.

### **Axe 2 : contribuer à la structuration économique du territoire**

Sur le territoire de Nîmes Métropole, il participe au développement de filières innovantes, par la création d'équipements faisant une large part à la recherche et à la formation. En s'implantant au

plus près des quartiers, c'est l'opportunité pour les populations locales de s'ouvrir à des métiers et des savoir-faire innovants :

- La scène de musiques actuelles de Nîmes Métropole – PALOMA ;
- L'Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité (I2ML).

### Axe 3 : favoriser l'insertion et l'emploi pour les populations des quartiers

Il s'agit de renforcer la présence d'équipements à vocation de santé, de sports et de loisirs, de culture et de science, favorisant la vie sociale des quartiers, notamment les échanges intergénérationnels :

- Création d'un espace de proximité sur le quartier du Chemin Bas d'Avignon

### Périmètre du projet

Cette coopération se veut être un moteur pour entraîner, accompagner et promouvoir toutes les énergies et initiatives d'un développement à l'échelle des bassins de vie rattachés aux deux agglomérations, correspondant globalement à un ensemble de plus de 556 000 habitants.

Inclus dans ce territoire, le périmètre opérationnel du projet compren

- L'axe Nîmes-Alès, épine dorsale du périmètre opérationnel.
- A Alès : le secteur composé de l'ensemble des quartiers compris entre la voie ferrée et les cours d'eau du Gardon et du Grabieux, à savoir, le centre, les quartiers du Temperas, des Près St Jean, des Cévennes et Tamaris, ainsi que le Faubourg d'Auvergne et Rochebelle.
- A Nîmes : le secteur composé des quartiers Hoche Sernam, Nord Gambetta, Richelieu, Chemin Bas d'Avignon, Mas de Mingué, Mas des Noyers, Z A E Grézan.

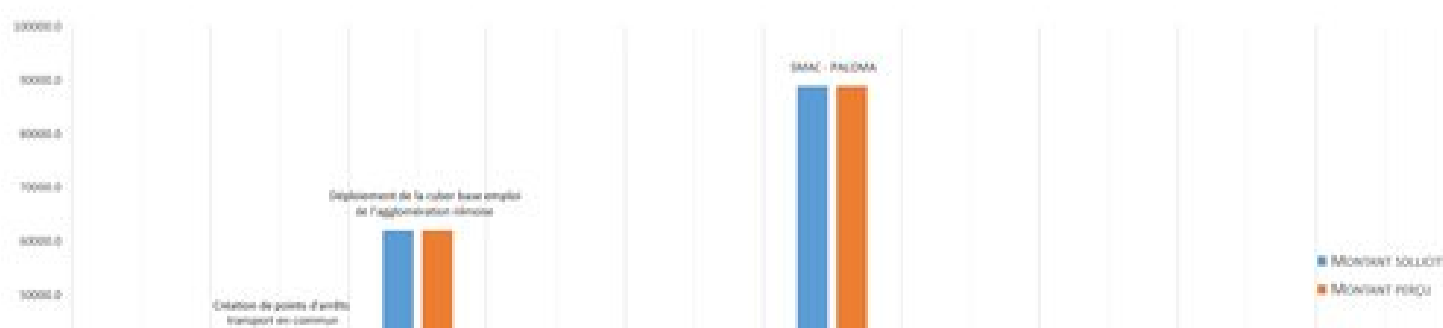
### Répondre de manière commune aux difficultés

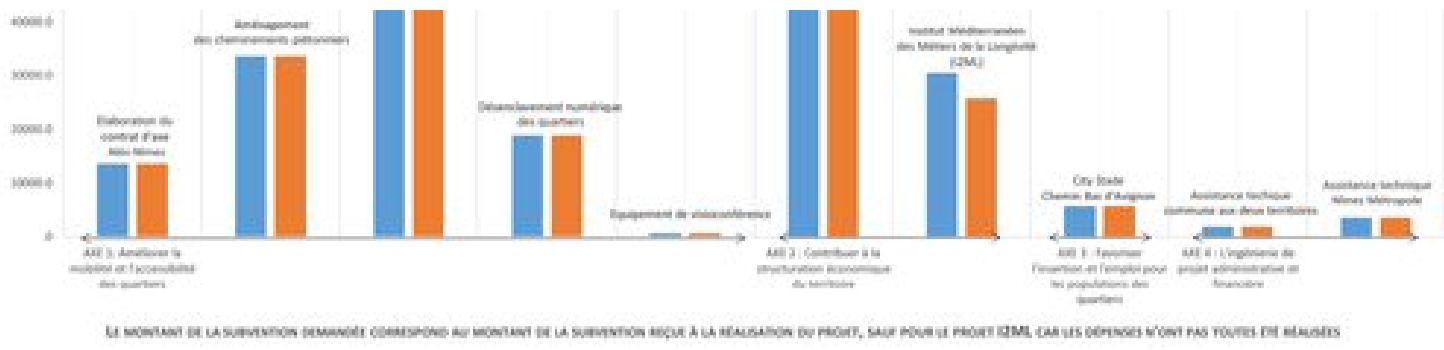
En répondant conjointement à l'appel à projets FEDER "Développement urbain", les agglomérations de Nîmes et Alès inscrivent leur candidature dans le cadre du projet de territoire global qu'elles ont engagé au travers d'une démarche innovante de coopération initiée en 2006.

Elles cherchent ainsi à répondre de façon plus percutante aux difficultés communes rencontrées par les populations des quartiers dits sensibles relevant du présent appel à projet afin de « construire une nouvelle offre territoriale pour les populations, notamment celles des quartiers enclavés et les plus en difficultés, promouvoir l'attractivité urbaine et assurer une meilleure maîtrise de l'urbanisation et de ses effets sur l'environnement »

Cette démarche offre une occasion sans précédent de favoriser la régénération des quartiers souffrant de problèmes économiques, sociaux et environnementaux, en les intégrant dans une stratégie d'aménagement du territoire intégrée, structurante et participative.

Bilan Subvention FEDER / PUR 2007-2013





*Cliquez sur le graphique pour l'agrandir*